

PROGRAMME D'EXPANSION DES EXPORTATIONS

II. A. OBJECTIF

L'adoption d'une concentration et d'une coordination plus intenses des efforts de commercialisation du Canada constituent le thème principal du programme intitulé "Stratégie canadienne d'exportation pour les années 1980" approuvé par le Comité du Cabinet chargé du développement économique. L'élaboration de programmes de commercialisation de 2 ou 3 ans pour les marchés prioritaires du Canada constitue un élément essentiel de la stratégie. Le présent document expose un programme d'expansion des exportations vers l'Australie consistant à:

- i) établir un cadre stratégique devant guider les actions et l'affectation des ressources du gouvernement fédéral en fournissant un programme efficace d'aide et en créant un climat favorable à l'expansion des exportations canadiennes vers l'Australie;
- ii) élaborer un programme de commercialisation destiné à tirer profit des possibilités existantes et à surmonter les obstacles s'opposant aux exportations canadiennes vers l'Australie;
- iii) fournir un document de travail devant servir de base aux discussions visant à coordonner les efforts de commercialisation du gouvernement fédéral en collaboration avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé.

Le programme suivant destiné à l'Australie comprend:

- i) une identification des possibilités et des limites du développement des marchés d'exportation du Canada en Australie;
- ii) un examen des efforts déployés dans le passé par le gouvernement fédéral pour promouvoir les exportations canadiennes vers l'Australie et des relations bilatérales servant de cadre à ces exportations;
- iii) une identification des segments de commercialisation où la participation canadienne aux importations australiennes peut être améliorée ou accrue;
- iv) des programmes de commercialisation pour les secteurs prioritaires clés du marché australien, fondés sur une analyse des possibilités et restrictions particulières existant des ces secteurs;